

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/127

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIoux COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEL Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnin
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazincourt
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2021/127 : Portant présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) pour l'année 2020

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Georges FLAMENG, Président du Syndicat Mixte Escaut et Affluents, a transmis le rapport d'activité 2020.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au conseil communautaire en séance publique.

Vu la notification du rapport d'activité du Syndicat Mixte Escaut et Affluents le 21 octobre 2021,

Vu le rapport d'activité du Syndicat Mixte Escaut et Affluents pour l'année 2020 annexé à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Mixte Escaut et Affluents pour l'année 2020.

Document annexé : Rapport d'activités 2020 du SyMEA

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

SyMEA

Syndicat Mixte Escaut et Affluents

ÉDITO

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

L'année 2020 a été particulière, elle a mis à rude épreuve le quotidien de chacun en particulier. A l'heure où la crise sanitaire impacte fortement et durablement notre société, le SyMEA a poursuivi sa structuration. J'en profite pour remercier notre directrice et le reste du personnel pour leur implication et leur professionnalisme dont elles ont fait preuve pendant cette période pour surmonter les difficultés de tous ordres afin de permettre à notre syndicat de gérer les dossiers dont nous avons la charge.

Tout d'abord par un déménagement. Après plusieurs années au centre de Valenciennes, nous avons fait le choix d'acquérir des locaux plus en périphérie, mais permettant à nos collaborateurs d'avoir de meilleures conditions de travail. Ensuite, le départ de nos deux techniciens a permis d'envisager une réorientation des postes, notamment avec l'arrivée d'une chargée de communication, qui permettra une mise en valeur des travaux des SAGE et une meilleure sensibilisation du territoire aux enjeux de l'eau.

Ainsi, le syndicat est prêt à relever les défis de la mise en œuvre du SAGE de l'Escaut et du SAGE de la Sensée.



Georges FLAMENCT
Président du SyMEA

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_127-DE

SOMMAIRE

01	Présentation générale	p.4
02	Bureau syndical	p.5
03	Conseil Syndical	p.6
04	Equipe du SYMEA	p.8
05	Missions du SYMEA	p.9
06	Qu'est ce qu'un SAGE?	p.18
07	SAGE de l'Escaut	p.19
08	SAGE de la Sensée	p.22

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_127-DE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

01	Présentation générale	p.4
02	Bureau syndical	p.5
03	Conseil Syndical	p.6
04	Equipe du SYMEA	p.8
05	Missions du SYMEA	p.9
06	Qu'est ce qu'un SAGE?	p.18
07	SAGE de l'Escaut	p.19
08	SAGE de la Sensée	p.22

LA STRUCTURE

Le SyMEA est la structure porteuse des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Escaut et de la Sensée.

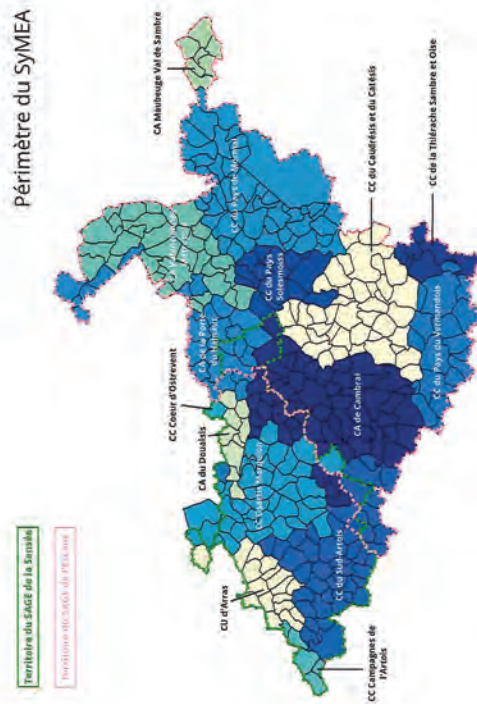
Le Syndicat Mixte de l'Escaut a été créé en 2014 pour porter le SAGE de l'Escaut qui nécessitait une structure porteuse. Il a ensuite été élargi en 2018 pour porter également le SAGE de la Sensée (Initialement porté par l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée qui a été dissoute en décembre 2017). Il est alors devenu le Syndicat Mixte Escaut et Affluents : SYMEA

Le Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) est la structure sur laquelle se repose la CLE (Commission Locale de l'Eau) afin de coordonner les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le SAGE de l'Escaut et le SAGE de la Sensée.

Le SyMEA est composé de 15 intercommunalités comptant 372 communes, pour une superficie totale de 2753,67 Km² représentant les territoires des deux SAGE.

Le SyMEA est administré par un comité syndical de 48 élus.

CARTE DU TERRITOIRE



BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est composé d'un président, quatre Vice-Présidents et d'un secrétaire:

- M. Georges FLAMENGT, Président Du SyMEA
- M. Henri QUONIOU , 1er Vice-président, Finances
- Mme Anne GOZE, 2ème Vice-présidente, Communication
- M. Jean-Noël ROCHE, 3ème Vice-président, Relation avec les CLE
- M. Michel VENIAT, 4ème Vice-président, SLGRI et relation avec les EPCI
- M. Moise DENIZON, 5ème Vice-président, Relation Transfrontalières
- M. Jean François DELATTRE, Secrétaire du SyMEA



CONSEIL SYNDICAL

Il est composé de 48 membres titulaires et de 48 membres suppléants.

Délégués du SyMEA

Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	
Michael ANIERE	Liliane ANDRE
Hervé BROUILLARD	Véronique DUPIRE
José DUBRULLE	Raymond ZINGRAFF
Maurice DESFORGES	Sandrine LACHAUSSEE
Anne GOZE	Joël GIRONDON
Alain DEE	Eric HENNAUX
Philippe BAUDRIN	Christophe HECHT
Céline PLATEEL THUIN	Aurore COLSON
Communauté de Communes Thierache Sambre et Oise	
Patrick DUMON	Jean-Pierre DEGARDEZ
Communauté de Communes Pays Vermandois	
Moïse DENIZON	Chrystelle LOCOUET
Philippe RICOUR	Marcel LELCERE
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	
Jean SAVARY	Max BAILLEUL
Communauté d'Agglomération Caudrésis Catésis	
Véronique GODELIEZ NICAISE	Jean-Félix MACAREZ
Henri QUONIOU	Pierre LAUDE
Michel HENNEQUART	Didier KEHL
Bertrand LEFEBVRE	Jacques OLIVIER
André-Marie FORRIERE	Frédéric BRICOUT
Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut	
Michel VENIAT	Isabelle DENIZON
Jean-François DELATTRE	Annie AVE DELATTRE
Bernard LEBRUN-VENDERMOUTEN	Nicolas BOUCHEZ
Michel QUIEVY	Eric BLONDIAUX
Joëlle LEGRAND	Jean-François BURETTE
Ludovic ZIENTEK	Claude REGNIEZ
Communauté de Communes Pays Solesmois	
Georges FLAMENGT	Didier ESCARTIN
Yvan BRUNIAU	Fernand KIK

Communauté de Communes Sud Artois	
Christophe DAMBRINE	Philippe LEFORT
Sylvie MANECHEZ	Jean Claude MAYEUX
Sylvie BARBIER	Danièle TABARY
Communauté d'Agglomération de Cambrai	
Guy COQUELLE	Sylvie LABADENS
Benoît VAILLANT	Jacques DENOYELLE
Gilbert DRAIN	Pascal BRUNIAUX
Maryvonne RINGEVAL	Yves MARECAILLE
Yvette BLANCHARD	Daniel POTEAU
Marie-Danièle CHEVALIER	Jean-Paul BASSELET
Communauté de Communes Osartis Marquion	
Jean-François LEMAIRE	
Jean-Noël ROCHE	Pas de suppléants
Alain YUX	
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	
Michel DUVEAUX	Aurélié WELONEK
Communauté de Communes Pays de Mormal	
Danièle DRUESNES	Yohann LECERF
Jean-Pierre MAZINGUE	Philippe SARRAUTE
Jean-Baptiste GUIOT	Jean-Marie COUSIN
Dominique FONTAINE	Patrick PIANA
Valérie COCHEZ	M./Mme
Douaisis Agglo	
Nicole DESCAMP-VOTTIER	Jean-Paul FONTAINE
Alain DUPONT	Lisiane DUBUS
Communauté de Communes Campagnes de l'Artois	
Damien BRICOUT	Murielle ROUSSEL
Communauté Urbaine d'Arras	
Thierry SPAS	Reynald ROCHE
Arnold NORMAND	Patrick LEMAIRE

L'ÉQUIPE DU SYMEA



Mme Audrey LIEVAL

Directrice du SYMEA et animatrice SAGE Escout
audrey.lieval@symea.net

Mme Céline BLIN

Animatrice SAGE Sensée
celine.blin@symea.net

Mme Jessica TACLET

Secrétaire administrative et comptable du SYMEA
contact@symea.net

Mme Rosalie EGU

Chargée de communication
rosalie.egu@symea.net

Mme Catherine GLINEUR

Agente d'entretien

MISSIONS DU SYMEA

Les missions du syndicat Mixte définies dans ses statuts sont les suivantes:

1

Mission de structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut en application des décisions issues de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Escaut

Le syndicat mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Escaut et du SAGE Sensée. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE :

- la mission d'animation des SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la CLE,
- la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE,
- la conception des supports de communication des CLE et de promotion des SAGE pour informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et le public
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE par la conception et la mise à jour d'un tableau de bord.

2

Mission de coordination des actions sur le bassin versant et de conseil auprès des intercommunalités et des communes

Le syndicat mixte joue un rôle de moteur et de coordination des actions des collectivités locales afin de favoriser la prise en compte par celles-ci des enjeux de protection de l'eau et des milieux naturels tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE de l'Escaut et de la Sensée. Pour cela il:

- peut, dans un souci de cohérence, être associé aux opérations et actions menées par les collectivités locales du bassin versant, en matière de gestion et d'utilisation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- assure le conseil, l'appui technique et juridique, sur demande des collectivités ;
- facilite et promeut les réseaux d'échanges ;

Mission de maîtrise d'ouvrage pour :

- Les travaux d'aménagement et de gestion des eaux, relevant de la solidarité de bassin ;
- Le syndicat mixte peut décider, au cas par cas, de prendre en charge les travaux relevant de la solidarité de bassin en vertu d'un mandat de maîtrise d'ouvrage d'opération structurante présentant un intérêt de bassin.
- **Les opérations d'amélioration des connaissances :**
Le syndicat mixte peut créer sous son autorité des réseaux de mesure, d'observation et de suivi (qualité des eaux, milieux...) dans un objectif d'amélioration des connaissances et d'information.

Mission de coopération inter-SAGE

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération avec les structures porteuses des SAGE limitrophes (Scarpe, Sensée, Sambre, Haute Somme et Somme Aval et Cours d'eau côtiers).

Mission de coopération transfrontalière

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération transfrontalière pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin de l'Escaut avec les structures belges et néerlandaises correspondantes.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a aussi été chargé du portage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée (SLCRI).

En 2020, le comité syndical s'est réuni 6 fois pour délibérer sur les actions et orientations du syndicat, et a confié à son président la capacité d'agir par décision, pour une meilleure efficacité (18 délibérations passées).

MISSIONS DU SYMEA

Les missions du syndicat Mixte définies dans ses statuts sont les suivantes:

Mission de structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut en application des décisions issues de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Escaut

Le syndicat mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Escaut et du SAGE Sensée. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE :

- la mission d'animation des SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la CLE;
- la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE,
- la conception des supports de communication des CLE et de promotion des SAGE pour informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et le public
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE par la conception et la mise à jour d'un tableau de bord.

Mission de coordination des actions sur le bassin versant et de conseil auprès des intercommunalités et des communes

Le syndicat mixte joue un rôle de moteur et de coordination des actions des collectivités locales afin de favoriser la prise en compte par celles-ci des enjeux de protection de l'eau et des milieux naturels tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE de l'Escaut et de la Sensée. Pour cela il :

- peut, dans un souci de cohérence, être associé aux opérations et actions menées par les collectivités locales du bassin versant, en matière de gestion et d'utilisation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- assure le conseil, l'appui technique et juridique, sur demande des collectivités ;
- facilite et promeut les réseaux d'échanges ;

SITUATION ADMINISTRATIVE 2020

Le Syndicat est constitué des collectivités territoriales suivantes :

- La Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- La Communauté de Communes Pays du Vermandois
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis
- La Communauté de Communes du Pays Solesmois
- La Communauté de Communes du Sud Artois
- La Communauté de Communes Osartis Marquion
- La Communauté d'Agglomération de Cambrai
- La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- La Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Douaisis Agglo
- La Communauté Urbaine d'Arras
- La Communauté de Communes de Campagne de l'Artois
- La Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent

SITUATION FINANCIERE 2020

Les Recettes 2020

INTERCOMMUNALITÉS DU SYMEA	PARTICIPATION TOTALE
Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise	1991,07 €
Communauté de Communes du Pays du Vermandois	7214,95 €
Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent	3281,77 €
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	35 650,02 €
Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	47 021,53 €
Communauté d'Agglomération de Cambrai	38 517,44 €
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	20 558,21 €
Communauté de Communes du Pays Solesmois	5 788,80 €
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	2 110,11 €
Communauté de Communes Sud Artois	40 005,93 €
Communauté de Communes Osartis Marquion	39 653,00 €
Communauté de Communes du Pays de Mormal	18 602,55 €
Douaisis Agglo	16 800,55 €
Communauté de Communes de Campagne de l'Artois	2 514,93 €
Communauté Urbaine d'Arras	15 540,11 €
TOTAL	295 396,33 €

SITUATION FINANCIERE 2020

SECTION FONCTIONNEMENT:

Bilan des recettes:

- Participations des membres : 295 396,33 €
- Subventions Agence de l'eau : 43 228,19€
- autres subventions (INTERREG) : 1265,00€
- autre remboursement (assurance..): 22298,92€
- Opération d'ordre (neutralisation des amortissement des Travaux) : 40 000,00€

TOTAL des recettes :
402 188,44€

Bilan des dépenses:

- Dépenses de personnels: 144 458,91€
- Dépenses des élus : 38 380,69€
- Dépenses de fonctionnement courant (électricité, eau..) : 133 137,23 €
- Opérations d'ordre (neutralisation et amortissements) : 40 899,63 €

TOTAL des dépenses :
356 876,46 €

SITUATION FINANCIERE 2020

REPPORT SECTION FONCTIONNEMENT:

- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2019: + 42 858,30 €
- Excédent de fonctionnement reporté exercice 2020 : + 45 311,98 €
- Excédent de fonctionnement reporté cumulé clôture exercice 2020: + 88 170,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

La section investissement concerne principalement les travaux du décanteur de Tortequesne.

- RECETTES : 2 001 499,29 €
- DEPENSES : 2 368 563,52 €

REPPORT SECTION D'INVESTISSEMENT:

- Excédent d'investissement reporté excédentaire exercice 2019: +511 771,68 €
- Déficit d'investissement reporté exercice 2020 : - 367 064,23 €
- Excédent d'investissement reporté cumulé clôture exercice 2020: + 144 707,45 €

EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2020

ANNÉE 2020	TITULAIRE	CDI	CDD
A	1		
B	1		2
C	1	1	1
TOTAL	3	1	3

COMPOSITION DU PERSONNEL:

- une directrice et chef de projet SAGE ESCAUT : Audrey LIEVAL (Fonctionnaire titulaire)
- une secrétaire administrative et comptable: Jessica TACLET (Fonctionnaire titulaire)
Remplacée de Mai 2020 à Octobre 2020 Par Mme Véronique POMPOSELLI pour congé maternité
- une animatrice SAGE Sensée : Céline BLIN (Fonctionnaire titulaire)
- une Chargée de Communication : Rosalie EGU (CDD)
- un assistant animateur SAGE Sensée : Yohan LE SAVOUROUX (CDD) de Janvier à Février 2020
- une adjointe technique en charge du ménage des locaux : Catherine GLINEUR

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU SYMEA:

Pour rappel, l'activité du SYMEA est presque purement administrative et financière. En effet, la sensibilisation du territoire est régie par les Commissions Locales de l'Eau. Cependant, en 2019 et 2020, le SYMEA a réalisé les travaux de désenvasement du décanteur de Torquesne.

MISSIONS DU SYMEA

LES RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical s'est réuni à 6 reprises en 2020 :

- le 20 janvier pour la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire
- le 17 février pour le vote du budget
- le 6 juillet pour le vote du Compte Administratif et d'une décision modificative
- le 24 septembre pour l'installation du comité suite aux élections municipales
- le 19 novembre pour le vote des participations 2021 des membres et la désignation de délégués dans des organismes extérieurs
- le 2 décembre pour le vote d'une décision modificative et l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Les délibérations prises en 2020 :

Número	Dates	Libellé
2020-001	20/01/2020	Rapport d'orientation budgétaire 2020
2020-002	17/02/2020	Budget primitif 2020
2020-003	17/02/2020	Remboursement des frais occasionnés par les agents du SYMEA par les déplacements temporaires
2020-004	06/07/2020	Compte administratifs 2019
2020-005	06/07/2020	Affectation du résultat 2019
2020-006	06/07/2020	Compte de gestion 2019
2020-007	06/07/2020	Décision modificative numéro 1
2020-008	24/09/2020	Installation du Comité Syndical
2020-009	24/09/2020	Élection du Président
2020-010	24/09/2020	Élection des Vices-Présidents
2020-011	24/09/2020	Élection du secrétaire du bureau syndical
2020-012	24/09/2020	Indemnités de fonction du Président et des Vices-Présidents
2020-013	24/09/2020	Délégation du Comité Syndical au Président
2020-014	24/09/2020	Délibération couvrant l'ensemble du mandat autorisant le recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
2020-015	19/11/2020	Financement 2021 par Intercommunalités
2020-016	19/11/2020	Désignation d'un représentant de la CLE de la Sensée
2020-017	19/11/2020	Désignation d'un délégué au CNAs
2020-018	02/12/2020	Décision modificative budgétaire numéro 2
2020-019	02/12/2020	Modification de la délibération n°2020/012, délégation du Comité Syndical au Président

LES TRAVAUX DE CURAGE DU DÉCANTEUR DE TORTEQUESNE :

Lors du comité syndical du 15 Avril 2019, le SyMEA a accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de curage du décanneur de Torteqesne par la Communauté de Communes d'Osartis Marquion. Durant l'année 2020 les travaux ont été achevés le montant total de cette opération est de 1 755 513,55 € TTC.

Rappelons que ces travaux sont une mesure exceptionnelle du SyMEA. En effet, le SyMEA peut décider, au cas par cas, de prendre en charge les travaux relevant de la solidarité de bassin en vertu d'un mandat de maîtrise d'ouvrages d'opération structurante présentant un intérêt de bassin. Cette prise en charge se concrétise par des maîtrises d'ouvrages déléguées par les maîtres d'ouvrage du bassin concerné, selon les modalités établies dans la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique.



LE SAGE

QU'EST CE QU'UN SAGE?

La France, en conformité avec la Directive cadre européenne sur l'eau, a approuvé 12 plans de gestion «SDAGE» (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixant pour 6 ans les orientations pour atteindre un «bon état des eaux».

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), est le document de planification décliné à l'échelle d'une unité géographique cohérente qui fixe des orientations générales et dispose d'une portée juridique importante (opposabilité aux tiers, liens de compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux).

LE SAGE EST CONSTITUÉ:



d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD),



d'un règlement,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance de pilotage du SAGE.

LA CLE:

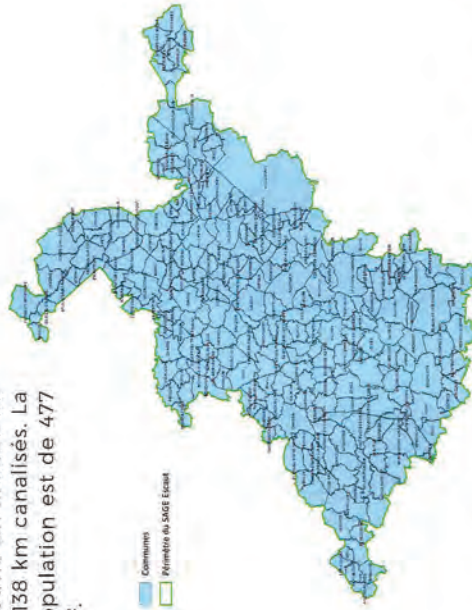
- d'un collège d'élus
- d'un collège d'usagers
- d'un collège de représentants de l'Etat



LE SAGE DE L'ESCAUT

LE BASSIN DE L'ESCAUT

L'Escaut est un fleuve transfrontalier qui prend sa source à Gouy, dans l'Aisne à une altitude de 97m, traverse la Belgique et se jette en Mer du Nord à Flessingue (Vlissingen en néerlandais) au Pays-Bas. Son bassin versant total est d'une superficie d'environ 21860 km² et abrite environ 10 000 000 habitants. Il couvre un linéaire de 350 km dont 138 km canalisés. La densité de population est de 477 habitants/km².



Le territoire du SAGE de l'Escaut a été défini par arrêté préfectoral du 9 juin 2006. Il comprend la partie française du fleuve et le bassin en rive droite. Les principaux affluents de rive gauche, la Sensée et la Scarpe, font l'objet de SAGE indépendants.

La CLE a été installée le 26 Septembre 2011 et est présidée par Georges FLAMENGT.

Afin de préparer les travaux de la CLE, il a été constitué un bureau composé d'un Président, 5 Présidents de commissions thématiques et 5 autres co-animateurs de commissions; des représentants du collège des usagers et des représentants du collège des services de l'Etat.

LE SAGE DE L'ESCAUT

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 5, correspondant aux 5 enjeux du SAGE:



Commission 1: Reconquérir les milieux aquatiques

- Président : Henri QUONIOU (AM59 - Saint Souplet)
- Co-animateur : Patrick LARIVIERE (Fédération de pêche 59)



Commission 2 : Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations

- Président : Didier ESCARTIN (CCPS)
- Co-animateur : Pascal BRUNIAUX (AM 59 - Villers-Plouich)



Commission 3 : Améliorer la qualité des eaux

- Président : Michel VENIAT (CAPH)
- Co-animateur : Jean-Pierre MAZINGUE (CCPM)



Commission 4 : Gérer la ressource en eau souterraine

- Président : Paul RAOULT (SIDENSIAN)
- Co-animateur : J-Jacques MEURANT (Chambres d'Agriculture)



Commission 5 : Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE

- Président : Anne COZE (AM 59 - Aulnoy-lez-Valenciennes)
- Co-animateur : Philippe LOYEZ (AM 59 - Noyelles-sur-Escaut)

LES ACTIONS DU SAGE DE L'ESCAUT EN 2020

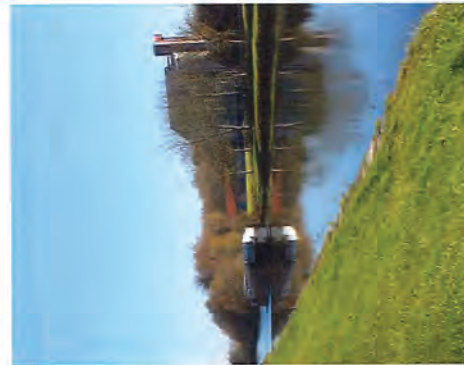
LA VALIDATION DU SAGE

Après une validation du projet de CLE en juillet 2019, une consultation des assemblées (communes, EPCI, Syndicat de rivière, d'assainissement, d'eau potable, SCOT, Conseil Régional, Conseil Départementaux, Chambres consulaires) s'est tenu jusqu'à fin novembre.



PRÉSENTATION DU SDAGE

Une CLE a été organisée à la demande de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie afin de présenter l'état du bassin et le projet SDAGE Artois-Picardie sur les différents territoires. Sur l'Escaut, cette CLE s'est tenue le 10 septembre 2020 à Solesmes et a réuni près de 100 personnes.



LE SAGE DE LA SENSÉE

LE BASSIN DE LA SENSÉE

Situé sur le bassin hydrographique Artois-Picardie, le bassin versant de la Sensée d'une superficie de 857 km² et comptant environ 107 000 habitants, est placé à cheval sur deux départements : celui du Nord (25,8 % du bassin versant) et celui du Pas-de-Calais (74,2 %). Il s'inscrit dans un quadrilatère formé par les agglomérations d'Arras, Douai, Cambrai et Bapaume (seule cette dernière est inscrite dans le périmètre du SAGE).

Le territoire est un bassin rural avec une population répartie de manière hétérogène avec une partie plus peuplée au niveau de la vallée humide.

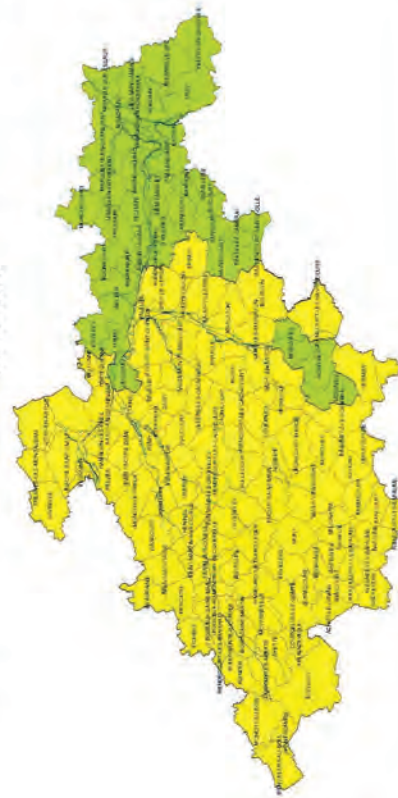
Le bassin versant compte 134 communes dont 97 dans le Pas-de-Calais et 37 dans le Nord. Ces communes sont regroupées en 4 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération et une communauté urbaine.

Le bassin versant de la Sensée est constitué dans sa partie sud d'un plateau crayeux (altitude variant de 135 à 35 m) incliné vers le nord suivant une pente très faible, sillonné par des vallées, aujourd'hui sèches, qui présentent des pentes de versant pouvant atteindre 6%. Ces vallées sont en général dépourvues de couverture végétale.

Les butes boisées et les crêtes culminent souvent à 80 m et aboutissent directement dans les vallées en moyenne 20 à 30 m plus bas, et cela sans zone de transition.

Dans la partie septentrionale du plateau, les vallées s'élargissent et les apports d'eau de source (nappe de la craie) donnent naissance à la zone la plus humide et verdoyante, celle des étangs et des marais de la Sensée.

Le paysage découvert des plateaux agricoles contraste avec cette bande verte marécageuse de la vallée, qui constitue le patrimoine naturel fort du bassin.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 4, correspondant aux 4 enjeux du SAGE:



Commission 1 : Protection et gestion de la ressource en eau

- Président: Monsieur Jean SAVARY, Maire de Monhecourt
- 85 membres



Commission 2: cours d'eau et milieux aquatiques

- Président: place vacante
- 125 membres



Commission 3 : Maîtrise et limitation des risques liés à l'eau

- Présidente: Madame Evelyne DROMART, Maire de Morchies
- 75 membres



Commission4: Information et communication

- Président: Monsieur André LEPRETRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx
- 40 membres

LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2020

Les acteurs du SAGE de la Sensée se sont réunis plusieurs fois en 2020. Une première fois en septembre pour un comité de pilotage axé sur les Zones à Enjeu Environnemental et leur délimitation sur le bassin versant. Une deuxième fois à la fin du même mois en Commission Locale de l'Eau élargie aux membres des commissions thématique à Lécuse, pour suivre l'avancement du travail sur le SDAGE Artois-Picardie 2022-2027 et le programme de mesure.

Enfin une troisième fois en décembre via la commission thématique "érosion des sols" à Morchies pour revenir sur les études en cours sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Artois et discuter avec un agriculteur exploitant en non-labour.

En parallèle des actions de sensibilisation sur les enjeux du SAGE et sur la protection des milieux aquatiques ont été menées. Ainsi le programme pédagogique sur l'eau mis en place avec l'école François Noël d'Arleux s'est terminé sur les thématiques du cycle de l'eau et des zones humides. De plus, durant l'été, l'animatrice du SAGE est venue présenter le fonctionnement du bassin versant de la Sensée aux enfants de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPMA) l'Arleusienne basée à Arleux durant un atelier pêche. Le SAGE a aussi été présenté en réunions de conseil municipal pour plusieurs communes du territoire.



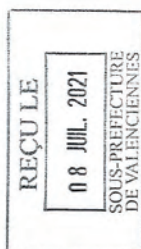
Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200030633-20211213-2021_127-DE



SyMEA

30 avenue de Saint-Amand

59300 Valenciennes

<https://syMEA.net/>